

## Description du projet

- *Quel est le contenu du projet*

### **LE LYCEE JEAN TALON EST ENGAGE DANS LA DÉMARCHE ECO-ECOLE** (Labellisation en cours)

Programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), Eco-Ecole est un label décerné aux écoles primaires et élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements.

Au sein de notre établissement, les élèves, les enseignants, la direction et les personnels doivent travailler successivement sur six thèmes prioritaires : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités. Au cours de l'année scolaire 2011-2012, l'établissement a travaillé sur le thème des déchets. Un premier bilan est présenté en annexe.

**Le thème retenu pour l'année scolaire 2012-2013 est celui de la maîtrise énergétique  
Ce thème comprend à la fois l'eau, le gaz et l'électricité.**

Ce projet s'articule autour de différentes étapes :

#### Le diagnostic :

Avant d'agir dans l'établissement, il importe de connaître sa situation initiale par rapport à la consommation énergétique du lycée, notamment son impact sur l'environnement et son éventuelle participation à des actions d'éducation au développement durable.

#### Le plan d'action :

A partir des observations faites lors du diagnostic, le comité de suivi détermine les priorités et l'agenda des actions à réaliser.

#### Le contrôle et l'évaluation :

Cette phase intervient tout au long de la réalisation du plan d'action et vise à vérifier sa mise en oeuvre. Elle permet de faire prendre conscience aux élèves et aux personnels qu'ils peuvent modifier individuellement et collectivement le cours de choses.

#### Etablir des liens avec le programme scolaire :

Une démarche pédagogique portée par les enseignants accompagne le projet de gestion environnementale des bâtiments et d'éducation au développement durable. Chaque étape est ainsi mise en relation avec le programme scolaire.

#### Impliquer l'école et la communauté dans le programme :

Le projet Eco-Ecole ne reste pas le fait d'un petit groupe motivé, mais implique l'établissement tout entier et s'ouvre aux acteurs extérieurs.

- Quels sont les objectifs

Les principaux objectifs du projet de maîtrise énergétique

- Permettre aux enseignants d'intégrer l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans leurs cours, en établissant des liens avec les matières qu'ils enseignent (sciences-physiques, Science et Vie de la Terre, Langues vivantes, Education Civique Juridique et Sociale, mathématiques, arts plastiques ... ) ;
- Sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et de la maîtrise énergétique dans ce lieu de vie qu'est l'établissement scolaire ;
- Rendre les élèves et les personnels conscients de l'impact de leurs comportements sur l'environnement et favoriser ainsi l'éducation à la citoyenneté ;
- Promouvoir les pratiques de gestion écologique des bâtiments scolaires grâce à l'implication de partenaires extérieurs qui interviendront régulièrement au cours de l'année scolaire ;

- Quels sont les publics concernés par le projet

- ✚ Elèves des niveaux seconde jusqu'aux étudiants de l'enseignement supérieur
- ✚ Communauté éducative dans sa globalité (enseignants, personnels administratifs, personnels TOSS, ...)
- ✚ Parents d'élèves : les représentants des parents d'élèves sont pleinement associés au projet

## Structures partenaires du projet (nom et intervention prévue dans le projet)

- Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du lycée Jean Talon ( instance dans laquelle s'insère la démarche éco-école) ; ce comité est composé de représentants d'élèves, de parents, de personnels enseignants, administratifs et Toss, de représentants des collectivités locales et de tout autre partenaire dont les compétences peuvent être utiles aux débats
- EDF
- Association Argonne-Nature, Eco-relais
- Presse locale : relais de notre communication externe

## Agenda prévisionnel

✚ Réunion du comité de suivi :  
Septembre-octobre 2012

✚ Le diagnostic :  
Il doit être réalisé pour la fin de l'année 2012

✚ Le plan d'action :

A partir des observations faites lors du diagnostic, le comité de suivi détermine les priorités et l'agenda des actions à réaliser. Ce plan d'action sera défini en janvier 2013 et mis en œuvre aussitôt.

✚ Le contrôle et l'évaluation :

Des bilans intermédiaires sont prévus au premier semestre de l'année 2013. Le bilan de la première année d'action sera présenté lors de la réunion du CESC, au cours du mois de mai 2013.

✚ Etablir des liens avec le programme scolaire :

Tout au long de l'année scolaire

Pour les années scolaires suivantes (2013-2014 et 2014-2015), notre démarche sera identique. Elle intégrera toujours le thème de l'économie de papier, qui est devenu un thème récurrent. Les actions relatives à la maîtrise énergétiques seront également reconduites. En fonction du bilan de la première année, des enrichissements pourront être apportés. De même, d'autres partenaires pourront se joindre à cette démarche de développement durable.

## Méthode de pilotage du projet

Ce projet ambitieux est piloté par le comité de suivi composé du proviseur-adjoint, de la gestionnaire-agent comptable, d'enseignants, d'une conseillère principale d'éducation, de deux agents chef, d'un représentant de chaque fédération de parents d'élève (PEEP et FCPE), de la représentante de l'association Argonne-Nature, Eco-relais.

*Les enseignants disposent avec Eco-Ecole d'une démarche éprouvée, d'un contenu et de supports pédagogiques approfondis, qui leur permettent de traiter des thèmes pluridisciplinaires, au carrefour de la citoyenneté et de l'environnement.*

*En prise avec les enjeux de notre temps, en lien avec les dynamiques et les acteurs engagés de leur territoire, ces projets fédèrent et mobilisent, à l'intérieur et autour de l'établissement.*